



## La CEDH et la démocratie – Die EMRK und die Demokratie

*Journée de droit européen BENEFRI Tagung im Europarecht 2016*

**Date et lieu :** Mercredi 27 avril 2016, 13h30-16h30, Salle B130 ou E140, Pérolles 2, Université de Fribourg.

**Organisation :** Colloque organisée par la Prof. Samantha Besson, Institut de droit européen, Université de Fribourg, dans le cadre de la Journée de l'Europe 2016 (invité d'honneur de la Journée : Peter von Matt, dès 17h15).

**Descriptif :** La question de la relation entre les droits de l'homme et la démocratie occupe et fascine les juristes, les philosophes et les politologues depuis longtemps. Lorsque les droits de l'homme sont protégés non pas seulement par le droit constitutionnel national, mais aussi par le droit international ou européen, la question de leurs rapports à la démocratie nationale en devient encore plus intéressante. C'est dans ces termes que se pose la question des rapports entre la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH) et la démocratie. En Suisse, la question a pris depuis quelques années une tournure politique et figure désormais au cœur de débats très sensibles sur les limites du droit d'initiative constitutionnel et sur les rapports entre les pouvoirs législatifs et judiciaires, mais aussi sur l'avenir des relations entre droit constitutionnel et droit international en général. On mentionnera, par exemple, la critique démocratique des « juges étrangers » de Strasbourg ou l'argument démocratique pour davantage de subsidiarité dans le contrôle qu'exerce la CourEDH. Il est dès lors particulièrement urgent de revenir à la question classique des rapports entre droits de l'homme et démocratie de manière à révéler leur complémentarité et leurs différents points de contact. L'objet de notre discussion sera d'examiner la question d'un point de vue juridique, philosophique et politologique en identifiant les différentes conditions démocratiques à la reconnaissance, la protection et la restriction des droits de la CEDH et au contrôle de la CourEDH, d'une part, et les différents prérequis du régime démocratique suisse en termes de droits de l'homme, d'autre part.

**Langue :** français et allemand (sans traduction).

**Financement :** Institut de droit européen et Association suisse de droit européen

**Inscriptions :** auprès de Mme Lorna Loup par email ([lorna.loup@unifr.ch](mailto:lorna.loup@unifr.ch)) avant le 1<sup>er</sup> avril 2016.



## Programme

13h30-13h40 : *Mots de bienvenue et Introduction à la thématique*

Prof. Samantha Besson, Institut de droit européen, Université de Fribourg

13h40-14h45 : *Conférence*

*Demokratie über alles? Eine Gegendarstellung im Licht der EMRK*

(40 minutes, suivies d'une discussion de 25 minutes)

Prof. Helen Keller, Université de Zurich & Juge auprès de la Cour européenne des droits de l'homme, Strasbourg

14h45-15h15 : Pause-café

15h15-16h40 : *Table ronde*

*La CEDH et la démocratie : quelles relations et quelles implications ?*

(75 minutes ; 5 minutes par orateur, puis discussion générale)

Dr Dr hc Heinz Aemisegger, ancien juge auprès du Tribunal fédéral & Consultant, Wenger Plattner

Prof. Cesla Amarelle, Université de Neuchâtel & membre du Conseil national

Dr Dick Marty, ancien membre du Conseil des Etats et de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe

Prof. Daniel Moeckli, Université de Zurich

Dr Alain Zysset, Max Weber Fellow, Institut universitaire européen, Florence

16h40-16h45 : *Conclusions*

Prof. Samantha Besson, Institut de droit européen, Université de Fribourg

17h15-19h00 : *Journée de l'Europe (Peter von Matt)*